



## AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE

### SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS

#### - Brèves économiques de Tunisie et de Libye - Semaine du 25 au 31 mai 2018

##### Tunisie

- *Le FMI a achevé sa mission préalable à la troisième revue du programme*
- *L'agence de notation Fitch maintient la note B+ mais révisé la perspective de stable à négative*
- *La Banque Mondiale octroie un prêt de 140 MUSD à la Tunisie pour l'agriculture irriguée*
- *Le projet de loi relatif à la Responsabilité sociale d'entreprise a été adopté par l'ARP*
- *Deux partenariats agricoles ont été signés dans le cadre du projet PACTE*

##### Libye

- *Une conférence internationale sur la Libye s'est tenue à Paris le 29 mai*
- *Les tensions entre les institutions bancaires et financières libyennes s'intensifient*

## TUNISIE

- *Le FMI a achevé sa mission préalable à la troisième revue du programme*

La mission du FMI relative à la troisième revue du programme économique pour la Tunisie, dirigée Bjorn Rother, s'est déroulée à Tunis, du 17 au 30 mai. Via un [communiqué de presse](#), l'institution a précisé que la finalisation de la troisième revue du programme de Mécanisme élargi de crédit (MEC) est prévue provisoirement pour le début du mois de juillet. Les autorités tunisiennes et l'équipe du FMI ont en effet accompli des progrès significatifs dans les discussions autour des mesures nécessaires pour achever la troisième revue. Cette revue devrait permettre le décaissement de 257 MUSD, portant le total des décaissements depuis le début du programme, en mai 2016, à environ 1,2 Md USD. Alors que plusieurs mesures spécifiques doivent encore être prises d'ici juillet 2018, trois réformes prioritaires visant à limiter le déficit public sont mises en avant par le FMI : réduire le montant des subventions énergétiques ; contenir l'évolution de la masse salariale de l'administration publique ; adopter le projet de loi sur la réforme du système des retraites.

- *L'agence de notation Fitch maintient la note B+ mais révisé la perspective de stable à négative*

L'agence de notation *Fitch* a publié un communiqué le 27 mai dans lequel elle déclare que la note de défaut émetteur à long terme en devises étrangères de la Tunisie est maintenue à B+. Néanmoins les perspectives de la note sont revues de stables à négatives. L'agence justifie cette révision de la perspective par les pressions croissantes sur les finances publiques tunisiennes, dans un contexte politique incertain qui limite les capacités réformatrices du gouvernement, ainsi que par la forte exposition de l'économie aux chocs exogènes (notamment ceux du prix du pétrole et du taux de change). Les conditions énumérées par *Fitch* pour revenir à une perspective stable (dont la réalisation peut être individuelle ou collective) sont i/ une réduction du déficit budgétaire, ainsi qu'une stabilisation du ratio dette publique/PIB à moyen terme ; ii/ une amélioration soutenable du compte courant induisant une baisse des besoins de financements externes ; iii/ une mise en œuvre plus rigoureuse des politiques d'ajustement ([Voir le communiqué](#)).

- *La Banque Mondiale octroie un prêt de 140 MUSD pour l'agriculture irriguée*

Le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé mardi 29 mai un prêt de 140 MUSD consacré au secteur agricole en Tunisie. [Ce projet d'intensification de l'irrigation](#) vise à remettre en état les systèmes d'irrigation agricole pour augmenter leur efficacité et leur fiabilité. Il permettra aussi aux agriculteurs de renforcer leur capacité de production et leur accès aux marchés pour qu'ils bénéficient d'une

culture plus rentable et à plus forte valeur ajoutée. Le projet cible le milieu rural tunisien et les six gouvernorats de Béja, Bizerte, Jendouba, Nabeul, Sfax et Siliana.

- *Le projet de loi relatif à la Responsabilité sociale d'entreprise a été adopté par l'ARP*

Les députés ont adopté mardi 29 mai au cours d'une séance plénière à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), le projet de loi relatif à la Responsabilité sociale d'entreprise (RSE). Ce projet de loi concerne les entreprises tunisiennes cotées en bourse, et vise à améliorer leur gestion des ressources humaines et favoriser la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et éthiques dans leurs activités. La loi permettra également la création d'un observatoire qui devra suivre la mise en place des programmes, en conformité avec les principes de bonne gouvernance et de développement durable.

- *Deux partenariats agricoles ont été signés dans le cadre du projet PACTE*

Deux accords de partenariat ont été signés ce mardi 29 mai, entre des organismes agricoles tunisiens et français afin d'appuyer à la mise en œuvre du dans le cadre du Programme d'adaptation au changement climatique dans les territoires vulnérables (PACTE). Les accords ont été signés entre la Direction générale de l'aménagement et de conservation des terres agricoles relevant du ministère de l'Agriculture et l'Agence pour le développement de la coopération internationale dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux (ADECIA) et le Centre français de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). Les deux accords signés, pour une période d'environ 4 ans, seront financés à travers un don de l'AFD d'environ 1,1 M EUR et une contribution du Fonds français international pour l'environnement (FFEM) à hauteur de 1,6 M EUR. Rappelons, que le projet PACTE vise à soutenir les efforts déployés par le gouvernement tunisien pour développer les territoires vulnérables et particulièrement sensibles écologiquement et socialement tels que les gouvernorats de Bizerte, le Kef, Kairouan, Siliana et Sidi Bouzid. Le projet, estimé à 150 M TND (soit 50 M EUR), a été lancé cette année et prendra fin en 2023.

## **LIBYE**

- *Une conférence internationale sur la Libye s'est tenue à Paris le 29 mai*

La conférence du 29 mai a réuni, à l'initiative de la France, les principaux protagonistes libyens, à savoir le Premier ministre M. Fayez el-Sarraj, le Général Haftar et les présidents du Parlement de Tobrouk et du Haut Conseil d'Etat, les représentants de 19 pays et M. Ghassan Salamé, Représentant spécial et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye. Les parties libyennes ont agréé la finalisation et l'adoption d'une constitution d'ici le 26 septembre prochain et la tenue d'élections présidentielles et parlementaires le 10 décembre 2018. Ont également été abordés les sujets de l'unification des banques centrales, des parlements et des forces armées du pays.

- *Les tensions entre les institutions bancaires et financières libyennes s'intensifient*

Dans son rapport annuel 2017, la Cour des comptes libyenne accuse plusieurs instances gouvernementales, dont la Banque centrale et le Conseil présidentiel, de dépenses démesurées (plus de 200 milliards USD sur la période 2012-2017) et de corruption. En réponse à ces accusations, la Banque centrale a annoncé une réduction de dépenses en 2018. Cette annonce a entraîné une appréciation du taux de change du dollar sur le marché noir. Le Ministère des Finances du Conseil présidentiel s'est quant à lui opposé à une telle réduction des dépenses, arguant que les parties prenantes du budget 2018 étaient tenues d'appliquer ce dernier.